

Un rapport préconise d'améliorer les transmissions d'entreprises familiales

Définition. Missionné en janvier, Olivier Mellerio, chef d'entreprise, a rendu vendredi le rapport commandé par le secrétaire d'Etat aux PME, Hervé Novelli, sur la transmission de l'entreprise familiale. Il propose de distinguer la transmission familiale de la cession à des tiers et préconise, « *tant que l'ISF n'est pas supprimé* », d'« *amplifier les possibilités de drainer les capi-*

taux des investisseurs privés vers les PME » et de créer un holding de participations associant Oséo et des fonds privés. « *Un fonds de soutien à la transmission de l'entreprise familiale me semble bienvenu* », a indiqué Hervé Novelli. Dans l'immédiat, le secrétaire d'Etat aux PME a souhaité que « *nous travaillions à une définition de l'entreprise familiale* ».